



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 15 septembre 2020

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Bernard DAMOISEAU, Pierre-Marie DELANOY, Marie-Paule DUBREUIL, Lara DUPLAIX, Jessica GILLET, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Brigitte TOURET, Françoise TULARS, Alexandre SOUDRY.

Absents : Anthony MERCIER

Pouvoirs : Anthony MERCIER donne pouvoir à Jérôme JOMIER

a. Cession de terrain à M. et Mme MALTHET parcelle AM 339

M. Le Maire rappelle au conseil la demande de M. et Mme MALTHET d'acquérir une partie de parcelle communale jouxtant leur propriété. Un géomètre a procédé à la division parcellaire. Il est proposé de vendre la parcelle AM 339 de 760 m² au prix de 5.5 € le m² soit un montant total de 4 180€.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la cession de terrain à M. et Mme MALTHET de la parcelle AM 339 pour la somme de 4 180€.

b. Signalisation : demande subvention produit des amendes de police

Chaque année l'État établit la dotation des amendes de police. Il s'agit d'une enveloppe financière qui correspond au produit des amendes forfaitaires dressées sur l'ensemble du territoire et qui est répartie au prorata des amendes émises sur le territoire de chaque collectivité au cours de l'année précédente. L'instruction des dossiers est confiée aux Départements. Peuvent bénéficier d'une subvention au titre de cette enveloppe, toutes les collectivités de moins de 10 000 habitants du département, qu'il s'agisse de communes ou de groupements qui ont compétence intégrale en matière de voirie, de transports en commun et de stationnement.

Les aménagements de sécurité suivant peuvent être subventionnés :

- Création de deux passages piétons sur la RD 2144 à hauteur de l'aire de repos du cheval blanc et avant la rue du pont
- Création de 2 passages piétons Route de Vitray
- Rafraîchissement de passages piétons
- Création d'un carrefour avec 4 stops à l'entrée du bourg de Vitray : 2 sur RD 145, 1 sur VC 4 dite la rue creuse, 1 sur VC 6 de Jovinière.
- Mise en agglomération des Arpents

- Remplacement des balises sur les îlots centraux de la RD 2144
- Installation de 2 petites silhouettes aux allures d'enfants en mouvement pour inciter les conducteurs à ralentir aux endroits dangereux, dont le coût est d'environ 1000€ pièce.

Montant total du projet : 12 690.03 € TTC dont 8 424.02€ subventionnable soit 5 054€ de subvention produit des amendes de police.

Vote : Contre 0

Abstention : 1

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, sollicite la subvention provenant du produit des amendes de police.

c. Etude aménagement trottoirs communaux

L'étude concerne l'aménagement des trottoirs de la rue du Lavoir et la route du Vernet.

Plusieurs bureaux d'étude ont fait des propositions.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour engager l'étude d'aménagement des trottoirs communaux.

M. Le Maire propose de réunir prochainement la commission d'appel d'offre afin d'examiner les différentes propositions.

d. Adressage : validation de la dénomination des voies

Le projet des nouvelles dénominations des voies a été distribué à l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide la dénomination des voies.

M. Le Maire informe qu'un courrier sera distribué rapidement aux habitants pour les informer de la dénomination de leur nouvelle adresse et propose de se renseigner auprès d'autres communes pour connaître les modalités d'installation des plaques de numérotation.

e. Contrat d'approvisionnement de la chaufferie bois saison 2020/2021

Proposition de 3 entreprises :

-Entreprise Bois et Scierie Chignac : 19.53€ HT le m3 apparent (MAP)

-Entreprise LM Bois : 21.50€ HT le MAP

-Entreprise Scierie Associée de Tronçais : 22.20€ HT le MAP

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de confier le contrat d'approvisionnement de la chaufferie bois à l'entreprise Bois et Scierie Chignac pour la saison 2020-2021.

f. Prix de vente du kWh de chaleur de la chaufferie saison 2020/2021

A ce jour le prix de revente du chauffage est de 0.08 € du kWh, le tarif moyen appliqué en France oscille entre 0.08€ et 0.09€ du kWh.

M. Le Maire propose une augmentation de +3% portant à 0.0824 €/kWh ou +5% portant à 0.084€/kWh.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe à 0.084€ le prix de vente du kWh de chaleur de la chaufferie pour la saison 2020-2021.

g . Décisions modificatives :

1- Signalisation :

Les crédits nécessaires à l'équilibre de cette opération seront prélevés sur :

- les travaux de rénovation électrique de l'église (-1000 €),
- l'installation d'un récupérateur d'eau (-4200€)
- l'étude de réaménagement de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray (- 2 446€).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité adopte la décision modificative correspondante.

2- Etude aménagement des trottoirs communaux

Les crédits nécessaires à l'équilibre de ce programme seront prélevés sur la ligne des dépenses imprévues à savoir :

022 dépenses imprévues – 20 000€

021 virements de la section de fonctionnement +20 000 €

023 virements à la section d'investissement +20 000 €

2031 frais d'étude +20 000 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité adopte la décision modificative correspondante.

h. Mise à jour de la composition Comité Consultatif Village Ami des Aînés

Suite au renouvellement du conseil municipal la composition du Comité Consultatif Village Ami des Aînés doit être mise à jour :

Les élus suivants souhaitent intégrer le comité : Jacques **BARDIOT**, Marie-Paule **DUBREUIL**, Karine **KREMER**, Anthony **MERCIER**, Jérôme **MERLIN**, Françoise **TULARS**.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la mise à jour du Comité Consultatif Village Ami des Aînés.

i . SICALA : élection des délégués

Sont élus pour la durée du mandat électoral, Jérôme **JOMIER**, délégué titulaire et Jérôme **MERLIN**, délégué suppléant.

j. Repas pour les bénévoles qui ont confectionné des masques grand public.

M. le Maire rappelle que 800 masques alternatifs ont été confectionnés par des bénévoles et propose de les remercier en leur offrant un repas (ou un bon repas en cas d'empêchement) accompagné de la remise d'un diplôme de citoyen modèle.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la remise d'un diplôme de citoyen et le repas ou le bon repas offert aux bénévoles.

QUESTIONS DIVERSES

- Pas de feu d'artifices cette année sur la commune, une partie du budget prévu à cet achat sera consacrée à l'achat de déco de Noël chez le même fournisseur afin de soutenir son entreprise.
- Nouvelle Boulangerie projet toujours à l'étude.
- Local d'accueil : le permis de construire est validé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Allier.

- Les travaux du local « boules » se poursuivent.
- L'aménagement et la signalisation temporaire pour la période du brame sont mis en place.
- SDE 03 :
 - o Questionnement sur l'utilité de l'installation d'une borne de recharge électrique pour véhicules. Il existe 3 modèles de borne : recharge sur prise électrique en 8h, recharge sur borne en 4h (15 000€ / borne), recharge sur borne en 30 min (50 000€ / borne)
 - o Enfouissement des réseaux rue du lavoir
 - o Implantation d'un candélabre à Vitray au-delà du monument
 - o Etude en cours pour refaire l'éclairage du pont de l'Aumance,
- Signature de la vente de la parcelle AO 138 et achat de la parcelle AD 298 le 6 Octobre prochain.
- Le plan de financement des Travaux des écoles a été validé à la Com Com : réfection peinture, toilettes pour personnes à mobilité réduite, crépis école maternelle.
- Action citoyenne proposée le Samedi 26/09 de 9h30 à midi; l'association Esox Meaulnois sera contactée pour participer au nettoyage du canal et des berges.
- M. Jomier informe le conseil :
 - o de sa rencontre la chargée d'étude du contrat territorial Œil Aumance pour l'aménagement des pelles de l'Aumance.
 - o De la mise en place d'un poteau incendie neuf à la conduite d'eau du Vernet.
- Réunion de la commission enfance à prévoir.
- Des administrés se sont manifestés pour acquérir un champ communal, ils entretiennent déjà le terrain de 4 000m²
- Mme Tourret demande à avoir des informations concernant l'application « intramuros »
- M. Damoiseau :
 - o recherche des volontaires signaleurs pour la boucle de Tronçais du 10 Octobre 2020.
 - o En cas de fortes intempéries, demande à être prévenu par téléphone des chutes de branches et d'arbres constatées par la population.

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 15 Octobre 2020 à 19h30.

